

finple
by Consultim

Finançons l'économie réelle.

Plateforme de financement participatif



Consultim Groupe & Finple



Consultim Groupe en chiffres



Modèle B2B2C

Plus de 2 500 CGP
Plus de 40 institutionnels



50 000 +

Clients qui nous font
confiance



200 +

Collaborateurs présents pour
répondre aux partenaires et
investisseurs



9 Mds

d'actifs investis



7 750

Résidences
commercialisées

Les solutions de Consultim Groupe

Immobilier direct



Spécialiste en commercialisation d'immobilier d'investissement (LMNP, Pinel). Une expertise en immobilier géré reconnu par l'ensemble des opérateurs.



Spécialiste en montage et commercialisation d'opérations immobilières à vocation patrimoniale en démembrement de propriété.



Spécialiste dans le revente en location meublée, LB2S accompagne les CGP et leurs clients dans la vente de leur bien sur le marché secondaire.

Les solutions de Consultim Groupe

Pierre-Papier



Société de distribution du 1^{er} OPCI
Grand Public LMNP multi-secteurs :
LF CERENICIMO +.



Société de gestion
« Nouvelle génération »
agrée par l'AMF.



Plateforme dédiée au financement
de la croissance des professionnels
de l'immobilier

Une offre exclusive pour les conseillers en gestion de patrimoine

Grâce à Finple, vous accédez à des classes d'actifs innovantes afin de créer des stratégies patrimoniales pertinentes pour vos clients.



Des solutions d'investissement adaptées aux besoins de vos clients



01

Donner du sens à leur épargne

Proposez à vos clients d'investir dans l'économie réelle : soutenir les sociétés de leur territoire et / ou proches de leurs convictions.

02

Diversifier leur patrimoine

Assurez la diversification du patrimoine de vos clients grâce à une gamme de produits complète en ligne sur la plateforme Finple.

03

Réduire leurs impôts

Grâce à nos produits de financement en actions, optimisez la fiscalité de vos clients avec des dispositifs fiscaux les plus adaptés à leur stratégie patrimoniale.

04

Générer des revenus réguliers

Grâce à nos solutions d'investissement en obligations, vos clients perçoivent des coupons d'intérêts périodiques à court ou moyen terme.

Les avantages de l'offre Finple



Un espace partenaire dédié

Grâce à un parcours 100% digital, créez les comptes de vos clients en ligne et suivez leurs investissements.



L'expérience du Groupe Consultim

Proposez les meilleures solutions d'investissement et l'ensemble des services associés.



Un accompagnement personnalisé

Bénéficiez des compétences d'une équipe disponible et réactive qui vous est dédiée.

Un parcours d'investissement simple



01

Création de votre compte

Complétez votre profil partenaire et signez notre convention de partenariat.

02

Création des comptes de vos clients

Créez les profils de vos clients et invitez-les à se connecter.

03

Suivi des investissements

Accédez à votre tableau de bord et suivez les investissements de vos clients.

Le financement des entreprises

Nous concevons des solutions de financement innovantes, complémentaires au système traditionnel. Nos produits sont conçus pour financer les entreprises sur les phases les plus ambitieuses de leur développement.



Deux offres d'investissement croissance

Des offres adaptées à chaque besoin



Le capital

Une prise de participation au capital offre la possibilité aux investisseurs de détenir des actions d'une société non cotée.

Ce type d'investissement permet de bénéficier d'une réduction d'impôt (25% du montant investi) et de réaliser une plus-value potentielle lors de la revente des actions.



Les obligations convertibles

Une obligation est un titre de créance émis par une société dans l'objectif de financer sa croissance.

Souscrire à des obligations convertibles permet à vos clients de percevoir des intérêts périodiquement. A la date d'échéance ils seront intégralement remboursés du capital investi initialement. En cas de non-respect de l'échéancier déterminé, les investisseurs deviennent actionnaires de la société.

Deux offres d'investissement croissance

Le capital



Proposez à vos clients d'investir dans des entreprises aux projets d'innovation ambitieux via des augmentations de capital.



Montant

300k€ à 5M€



Horizon de sortie

5 ans



Création d'une holding avec Finple en représentant des investisseurs

Nos critères de sélection

- Innovation technologique ou d'usage.
- Chiffre d'affaires minimum de 500 k€ et en croissance.
- Pipe commercial démontrant le potentiel de développement.
- Réflexion par Verticale métier (proptech, fintech, assurtech, impact...).

Deux offres d'investissement croissance

Le capital



Exemple d'opération type



L'entreprise financée sur la plateforme Finple en février 2020 a pour objectif de décarboner l'aviation grâce à la conception et la fabrication de packs batteries Lithium.

L'augmentation de capital, réalisée en co-financement, pour un montant de 1,2M€ a pour objectif de permettre le développement de l'activité avec des recrutements ciblés (ingénieurs et commerciaux) afin d'accélérer le programme de Recherche & Développement et de lancer la commercialisation des batteries.

Conditions de financement

- Montant réservé à Finple : 800 000 €
- Horizon de sortie : 5 ans
- Fourchette de valorisation à l'entrée : entre 4 et 6 M€

Deux offres d'investissement croissance

Les obligations convertibles



Proposez à vos clients d'accompagner des entreprises en forte croissance en bénéficiant d'une solution hybride entre le capital et la dette.



Montant

300k€ à 5M€



Durée

Entre 36 et 72 mois



Taux

Entre 10 et 15 %



Remboursement in fine du nominal
Périodicité des coupons ajustables

Nos critères de sélection

- Chiffre d'affaires minimum de 500k€ et rentable ou proche de l'être
- PME / ETI en croissance
- Carnet de commande et pipe commercial significatifs
- Tous secteurs d'activités présentant du potentiel

Deux offres d'investissement croissance

Les obligations convertibles



Exemple d'opération type



L'opération financée sur la plateforme Finple en décembre 2020 portait sur le financement en quasi fonds propres d'une société spécialisée dans les énergies renouvelables.

L'objectif étant d'apporter un financement permettant de créer de l'effet de levier afin d'augmenter le parc de produits destinés à récolter des données météorologiques et environnementales sur des sites en mer afin d'étudier la faisabilité d'installation d'un parc éolien offshore.

Conditions de financement

- Montant : 1 000 000 €
- Durée : 60 mois
- Coupon : Trimestriel
- Objectif de rentabilité : 9 % / an net de frais

Crowdfunding immobilier

L'offre Finple propose une réponse efficiente aux différentes problématiques de développement des acteurs du secteur de l'immobilier : promoteurs, marchands de biens, aménageurs...



Une offre d'investissement immobilier

Les obligations simples



Qu'est ce qu'une obligation simple ?

Une obligation est une part d'emprunt émis par une entreprise, une collectivité territoriale ou un État.

Souscrire à une obligation c'est devenir créancier (prêteur) d'une partie de la dette émise. La durée et le rendement de l'obligation sont définis au moment de l'investissement. En contrepartie, le créancier reçoit des intérêts appelés « coupons ».

Une offre d'investissement immobilier

Les obligations simples



Proposez à vos clients un produit flexible permettant de financer le développement de sociétés de promotion immobilière en forte croissance.



Montant

500k€ à 5M€



Durée

Entre 12 et 36 mois



Taux

Entre 3 et 9 %*



Garantie

Garantie groupe

Nos critères de sélection

- Capacité de remboursement (volume des opérations, rentabilité des programmes, prévisionnel de trésorerie...).
- Solidité financière du promoteur et du montage.
- Visibilité et suivi du projet dans les stades d'avancement.

Une offre d'investissement immobilier

Les obligations simples



Exemple d'opération type



L'opération financée sur la plateforme Finple portait sur le financement corporate d'un Groupe de promotion immobilière réalisant des opérations en région parisienne et autour de la Méditerranée.

Cette opération a permis à l'émetteur de refinancer une dette corporate existante et de réaliser une économie de charges financières.

Conditions de financement

- Taux de rendement investisseur : 7 % / an net de frais
- Montant : 4 000 000 €
- Durée : 36 mois
- Coupon : Trimestriel

Prenons contact !



Maxime LE BOURSICAUD

Responsable du développement - Offre financière

06 63 66 50 16

maxime.leboursicaud@consultim.com



Amaury TEXIER

Chargé de partenariat - Offre financière

06 11 29 95 90

amaury.texier@consultim.com

Prenons contact !



Mélanie GENDRON

Responsable relations investisseurs

06 33 88 76 94

melanie.gendron@finple.com



Thomas DEROSNE

Président & Fondateur

06 95 39 29 17

thomas.derosne@finple.com